

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.
HORS^t DU DÉP^t : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

CAHORS		ARRIVÉES A						CAHORS		MONTAUBAN		TOULOUSE		
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	Arrivées	Dép. p ^r Montaub.	* Arrivées	Dép. p ^r Cahors	Dép. p ^r Toulouse	(Arrivée)
10 ^h 25 ^m matin.	6 ^h 35 ^m matin.	8 ^h 12 ^m	9 ^h 22 ^m	9 ^h 40 ^m	Midi 18 ^m	3 ^h 51 ^m s.	Midi 36 ^m	11 ^h 46 ^m s.	9 ^h 51 ^m	5 ^h 5 ^m	7 ^h 1 ^m	7 ^h 25 ^m	7 ^h 56 ^m	9 ^h 21 ^m mat.
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 35 —	1 ^h 15 ^m s.	2 ^h 45 ^m soir.
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —	e	4 39 m.	11 30 —	2 49 s.	6 48 —	5 25 s.	7 45 —	4 40 s.	8 30 —	9 50 —

Train de foire : Départ de Libos à 6^h 50^m matin. — Arrivée à Cahors à 8^h 56^m matin.

Primes du Journal du Lot

- 1^o LE TONKIN, une feuille demi-colombier. 50 cent.
- 2^o L'EMPIRE CHINOIS. — THÉÂTRE DE LA GUERRE, même format. 50 cent.
- 3^o CARTE DE LA CHINE, dressée d'après les documents les plus récents, pour suivre les opérations de la guerre Franco-Chinoise, par LÉONVILLE, géographe, avec les plans de Hué, Hanoi et les environs de Péi-Ko, Fou-Tcheou, etc. 2 fr.

Deux magnifiques imitations de peinture, représentant :

- 1^o LE CHEVAL. — 2^o LE BŒUF, mesurant 64 centimètre sur 45 centimètre. — 3 fr. les deux dans nos bureaux. 3 fr. 25 par la poste.

Cahors, le 18 Avril.

Modifications dans le cabinet.

Le National annonce que M. Sadi-Carnot, remplacé comme ministre des finances, M. Clamageran, démissionnaire.

La raison de santé alléguée par M. Clamageran n'est évidemment qu'un prétexte. M. Clamageran se trouvait en désaccord avec les autres ministres sur la plupart des questions financières. Il était, paraît-il, d'avis qu'en présence de la situation actuelle du Trésor, un emprunt était nécessaire à bref délai. Ses collègues étaient d'une opinion opposée, lui objectant qu'un emprunt leur paraissait impossible à la veille des élections générales.

D'autre part, les réformes qu'il avait annoncées et qui devaient produire des économies notables n'étaient point du goût de la plupart des autres ministres.

LA GUERRE DE CHINE

Navire chinois capturé. — Le na-

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(46)

JUANA

TROISIÈME PARTIE

Pour moi, je ne l'ai jamais éprouvée et ne l'éprouverai jamais pour Franck Livingstone, je crois. J'ai trop d'affection pour lui pour l'aimer jamais comme tu l'entends. Ne m'accuse pas encore cependant, ma chère Mathilde, car j'ai mon idéal.

Le crayon, car la princesse Olga venait d'écrire tout ce qui précède avec un élégant porte-crayon en or suspendu à sa châteline, s'arrêta là et un sourire à demi rêveur anima ses yeux d'azur.

Elle demeura ainsi quelque temps absorbée, la physionomie empreinte de cette expression vague et indéterminée, dans la contemplation des petites vagues, qui venaient mollement mourir sur le sable blanc; puis, elle reprit son crayon et continua :

« J'ai mon idéal, et il ne ressemble pas le moins du monde à Franck. La beauté n'en sera pas du tout le point essentiel, pas plus qu'un caractère absolument parfait, car nous courons grand risque de nous fatiguer d'une douceur et d'une sérénité perpétuelles. Mais, ma chère Mathilde, il faut qu'il soit noble, capable de désintéressement; il faut qu'il soit pour moi un Dieu au mi-

vire capturé par le d'Estaing est un bâtiment en bois qui portait à Formose des correspondances officielles que le capitaine a eu le temps de jeter à la mer; il portait 750 hommes et 3 mandarins.

Combat au Tonkin. — Les Chinois ont attaqué Kep le 14 par 2,000 réguliers. Ils ont été repoussés au delà de Bac-Lé. Nous avons eu 1 tué et 7 blessés.

La troisième division. — La 3^e division du corps du Tonkin (réserve), sera placée sous le commandement du général Coiffé, directeur de l'infanterie au ministère.

Elle comprendra : quatre régiments de ligne, qui seront probablement empruntés aux 13^e, 14^e, 16^e et 17^e corps, deux bataillons de chasseurs fournis par un corps d'armée de l'Ouest, quatre batteries, une compagnie du 2^e génie.

Les régiments à deux bataillons seront rendus à Arles le 1^{er} mai.

Mais on croit que ce point de concentration sera changé. La réunion de 10,000 hommes composant cette division, s'effectuerait au camp des Alpes.

Service de santé au Tonkin. — M. Dujardin-beaumez, directeur du service de santé du 12^e corps, est nommé directeur du service de santé au Tonkin.

Officiers de réserve. — Le général Campenon a décidé que les officiers de réserve seraient admis à faire partie de la division de réserve au Tonkin.

AFGHANISTAN

On écrit de Londres, 15 avril :

« La question de l'Afghanistan est en bonne voie d'arrangement. Les gouvernements russes et anglais sont tombés d'accord sur les bases

lieu des autres hommes. Il faudra et ne te récrie pas, il faudra qu'il me soit supérieur en toutes choses... »

Elle s'interrompt une seconde fois, mais cette fois, elle chiffonna vivement la mince feuille de papier parfumé et la glissa dans sa poche.

Un pas rapide se faisait entendre dans l'allée derrière elle, et une voix d'homme chantait en marchant d'une voix mélodieuse :

La donna e mobile

Elle se retourna d'une façon assez vive lorsque le promeneur arriva près d'elle.

— Vous me suivez comme mon ombre, — dit-elle, d'un ton en harmonie avec le regard qu'elle lui lança. — Comment avez-vous su que j'étais ici ?

— Ne vous fâchez pas, Olga, — dit Franck Livingstone, car c'était lui, en se jetant sur l'herbe à côté d'elle. — Comment pourrais-je le dire. Un esprit invisible, mais ami, m'a conduit à travers la plaine, jusqu'à l'oasis enchantée où je devais vous trouver. Mais qu'est-ce que vous faites là ?... Dessinez-vous ?

— Je suis venue dans cette intention, mais je crois, tout pitoyable que cela puisse paraître, que je me suis laissée aller à penser.

— Ah ! oserai-je espérer...

— Non, Franck, n'espérez rien... ce n'était pas à vous. Abandonnez donc cet air de satisfaction. Maman vous a-t-elle chargé de me ramener à la maison ?

— Votre maman dort, ma très chère Olga, et n'a pas besoin de vous le moins du monde. Savez-vous que j'ai beaucoup de peine à me per-

aduer, après tous nos voyages, que nous sommes revenus chez nous ?... Et ici... ce lieu me semble hanté. La dernière fois que j'y suis venu, c'était avec Geoffroy Lamar.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

LES ACTIONNAIRES de la C^o d'assurance La République et l'appel de fonds.

2^e ARTICLE.

Nous croyons avoir démontré, dit le *Conseiller des Assurances*, dans notre article du 4^{er} avril courant, la nullité de l'appel de fonds décrété par le pseudo-conseil dans sa séance du 5 février, et fourni aux pauvres actionnaires des moyens précieux d'y défendre; il nous paraît impossible que le Tribunal de commerce ne partage pas notre manière de voir et consacre par un jugement un acte de véritable spoliation.

Continuons notre étude. Etant démontré que l'état actuel des affaires sociales est loin d'exiger un versement de 400,000 francs, à quelles sombres destinations est consacrée cette formidable somme ?

Elles sont multiples, assurément, mais en première ligne figurent le besoin de fonds pour soutenir les 4,000 à 4,200 procès que la direction va être obligée d'intenter aux deux tiers au moins de ses actionnaires, en paiement de l'appel de fonds et la nécessité de régler 100,000 fr. de sinistres; pour s'en dispenser jusqu'ici on a épuisé tous les moyens honnêtes et autres, tous les degrés de juridiction; mais aujourd'hui qu'on est acculé au pied du mur, il faut s'exécuter, tout au moins en partie; soit, mais pour faire face à ces exigences la Compagnie a des ressources elle a ses primes, lesquelles pour la présente année ne s'éleveront pas à moins de 250,000 fr., comme l'affirme M. le directeur.

Il est vrai que les rentrées ne s'en feront qu'à raison de 20,000 fr. par mois; mais il est certain aussi que les sinistrés qui vivent dans la crainte — abso-

lument erronée, selon nous — de ne rien recevoir du tout, seront enchantés de toucher des acomptes de 50 0/0 et même moins.

Nous pourrions citer plus d'une Compagnie qui depuis plusieurs années ne vivent que par ce procédé, lequel du reste est bien connu du directeur qui le pratique depuis longtemps.

La République a ensuite la valeur de son portefeuille dont une Compagnie sérieuse pourrait lui escompter la réassurance, moyennant 100,000 fr. par exemple.

Il est vrai que ces deux ressources ne peuvent être invoquées simultanément; mais une seule suffit pour le moment.

Car il en existe une troisième, celle-là immédiatement réalisable : c'est une économie de 100,000 francs sur les frais généraux, et personne n'en sera étonné quand on saura que ce seul chapitre se solde par le chiffre scandaleux de 156,000 francs par an pour un encaissement de 160,000 francs, produit réel de 1884, ce qui revient à dire que les frais généraux absorbent exactement les recettes. N'est-ce pas là une admirable administration bien digne d'inspirer confiance pour l'utile emploi des 400,000 francs demandés ?

Nous avons dit dans notre dernier article du 29 mars qu'à aucun prix il ne fallait verser cette somme énorme dans le gouffre qui avait déjà englouti 1,500,000 francs; quelques-uns de nos lecteurs se sont émus de ce chiffre et dans l'impossibilité où ils se trouvaient de s'en rendre compte, ils nous ont demandé de le décomposer. C'est bien simple.

En dehors du cinquième million souscrit, mais non payé intégralement et dont nous parlerons plus loin, il a été encaissé sur les 8,000 actions, représentant 4 millions, le quart, soit. 1,000,000
Depuis 5 ans la Compagnie a encaissé en primes. 400,000
Enfin, sur les sommes déposées par les souscripteurs du cinquième million, million en litige, on a détourné pour les besoins toujours urgents de la République. 100,000

Total. 1,500,000

Cela est rigoureusement exact.

Nous savons bien que la direction nous répondra que les frais de premier établissement sont considérables.

aussi, ma chère cousine, avec vos compliments plus que douteux. Le rôle de tête à perruque que vous m'indiquez avec tant de bonté...

— Tournez-vous un peu de ce côté, — interrompit Olga Ventnor, — et taisez-vous, je vous prie. Je n'ai jamais pu dessiner en parlant. Votre supplice ne sera pas de longue durée; je vais avoir terminé dans une seconde et je suis sûre que lady Mathilde portera cette esquisse sur son cœur.

Livingstone se mit à rire d'un air un peu vexé, mais il obéit en murmurant quelques vers à demi-voix.

— Je vous ai prié de ne pas parler, — dit Olga d'un ton grave. — Vous n'êtes qu'un bavard et rien de plus, mon pauvre Franck. Là... je crois que c'est tout ce que je peux faire. Comme Mathilde va me remercier au fond du cœur, pour ce chef-d'œuvre.

Un sourire malin effleura sa bouche fine et ses yeux lancèrent un regard moqueur sur la personne étendue sur l'herbe.

Franck Livingstone, les yeux fixés sur sa cousine, lui demanda;

— Je me demande si vous avez un cœur comme les autres, très belle Olga, ou si cet organe essentiel, quoique incommode, vous a été refusé.

A. FLEMING.

(A suivre).

Nous le voulons ; mais à quoi vous servira-t-il d'avoir gaspillé tant d'argent si vous êtes prochainement sous séquestre ou en liquidation ! Il fallait marcher avec prudence et économie et ne pas dépenser peut-être 300,000 francs pour installer 300 agences qui ne vous rapportent pas en moyenne 300 francs l'une.

Qu'ensuite la proportion des sinistres a été considérable.

Soit, encore ; mais à qui la faute, si ce n'est à la direction, qui a été imprudente et maladroite dans l'acceptation de ses risques ?

On le voit donc, il y a eu véritablement gaspillage des deniers des actionnaires, et nous mettons la direction en défi de justifier de l'emploi, encore moins du résultat utile de ce million et demi.

Nous savons bien qu'elle nous répondra encore que les livres sont là, qu'ils font foi et sont régulièrement tenus. C'est possible, mais nous connaissons aussi bien qu'elle, le jeu des virements : il n'y aura qu'un expert en comptabilité pour nous éclairer sur le compte de ses nouveaux mystères ; nul doute que nous ne soyons appelés à entendre de curieuses révélations.

Nous aurons peut-être encore à examiner le chapitre d'un syndicat qui se serait formé pour absorber par cinquième, les 450 actions environ restant disponibles sur le quatrième million et dont on ne pouvait pas se débarrasser ; nous pousserons peut-être même l'indiscrétion jusqu'à demander combien il a été réellement versé d'argent sur les 56,000 fr., représentant à peu près le montant de ces 450 actions, à raison de 125 fr. l'une.

Enfin nous nous proposons de dire un mot du cinquième million dont le précédent conseil voulait annuler l'émission et rembourser les souscripteurs ; quel sort est réservé à ces derniers ?

Si on les rembourse où prendra-t-on l'argent ?

Aurait-on la prétention de faire servir les fonds à provenir de l'appel de fonds (si on verse) à éteindre les actions 8,001 à 10,000, et à dégager ainsi la responsabilité morale et pécuniaire de ceux qui n'ont pas craint de faire à raison de 100,000 fr. à même une somme qui leur avait été confiée à titre de simple dépôt ?

Conseil général du Lot

Séance du 15 avril.

La séance est ouverte à deux heures.

M. Dophénioux, secrétaire, donne lecture du procès-verbal qui est adopté, après une rectification faite par M. Laroussilhe.

Le Conseil vote une somme de 1,500 francs pour l'installation d'un calorifère destiné à chauffer la salle de ses séances.

Une somme de 500 fr. est votée pour l'acquisition de divers objets mobiliers destinés à la sous-préfecture de Gourdon.

Le conseil renvoie à la session d'août l'examen d'une proposition faite par les employés de la préfecture touchant l'amélioration du règlement de la caisse des retraites.

Collège de filles de Cahors. — M. le préfet demande au Conseil général de vouloir bien combler le déficit de 14,000 fr. dans la dépense.

M. de Verninac, rapporteur, propose, au nom de la commission des finances, de voter cette subvention sous la réserve qu'une salle spéciale sera aménagée dans cet établissement pour servir aux examens.

Adopté en principe et renvoyé à la commission des finances.

Le même rapporteur fait connaître au Conseil l'état actuel des travaux de construction de l'Ecole normale des garçons. Cette école pourra être ouverte à la fin de l'année. Il propose d'approuver la police d'assurance de cet établissement, passée par M. le préfet.

Adopté.
Le Conseil décide que l'emprunt de 102,000 fr., qui devait être fait à la Caisse des écoles pour subvenir à la construction de l'Ecole normale de filles à Cabessut, sera contracté au Crédit foncier, le ministre ayant informé le préfet que la caisse des écoles ne pouvait accepter cet emprunt. — Adopté.

Déclassement des routes départementales. — Dans sa séance du 21 août 1884, le Conseil général a décidé le déclassement des routes départementales du Lot et leur transformation en chemins vicinaux de grande communication.

Les conseils municipaux, interrogés à cet égard, ont émis des délibérations en général défavorables.

M. Brogalières, rapporteur de la commission des travaux publics, dit que le Conseil général ne doit pas être arrêté par ces considérations, et il propose au Conseil de déterminer la règle à suivre à l'avenir pour établir la répartition des contingents communaux.

Une longue discussion s'engage, à laquelle

prennent part MM. Béral, Brogalières, Cambres, Mayzen, etc. Le Conseil décide d'adopter pour le moment les propositions de l'ingénieur en chef, et s'ajourne au mois d'août pour arrêter la règle définitive à établir pour la répartition des contingents communaux.

Statues de Bessières et de Murat. — M. Relhié, rapporteur, donne lecture d'une délibération du conseil municipal de la ville de Cahors qui désirerait ériger les deux statues sur la place Thiers.

Cette assemblée est, d'ailleurs, disposée à choisir tel autre emplacement, s'il y a lieu, d'accord avec le Conseil général. Le rapporteur persiste à croire, comme au mois d'août dernier, que la véritable place de ces deux statues est dans les salons de la préfecture ; mais, pour tenir compte du désir manifesté par le conseil municipal de Cahors de garder ces statues, il propose, au nom de la commission départementale, de s'entendre avec l'assemblée municipale et de choisir définitivement, et dans un bref délai, l'emplacement qui paraîtra le plus convenable. — Adopté.

La séance est levée à cinq heures et la session déclarée close.

Édifices diocésains. — M. Vaudremmer, Inspecteur général des Edifices diocésains, membre de l'Institut, officier de la Légion d'Honneur est arrivé à Cahors, venant de Paris par le train du matin.

Dans l'après-midi, accompagné de M. Tourrette architecte diocésain, M. Vaudremmer a visité la Cathédrale, le nouveau Séminaire et l'Evêché, où il a eu le plaisir de voir Sa Grandeur Monseigneur Grimardias, qui a fait à M. l'Inspecteur général, les honneurs de son Palais Episcopal avec sa grâce habituelle.

M. Vaudremmer, a quitté Cahors, par le train de 6 heures.

Nominations d'instituteurs. — M. Bouzerand, adjoint à Cazals, est nommé titulaire à St-Henri ; M. Vernejouls, est nommé adjoint à Castelnau ; M. Jean-Antoine Pourtal, adjoint à St-Germain, est nommé adjoint à Livernon ; M. Ferdinand Farges, est nommé adjoint à St-Germain ; M. Brel, adjoint à Castelnau, est nommé adjoint à Cazals ; Mlle Julie Salgues, institutrice à Cours, est nommée à Cabrerets ; Mlle Léontine Lepetit, institutrice à Cabrerets, est nommée institutrice à Cours.

Le bureau télégraphique récemment créé à Castelfranc, sera ouvert à partir du 25 courant à la correspondance officielle et privée.

Les pensions pour blessures ou infirmités. — Le Conseil d'Etat vient d'élaborer un projet de décret portant la modification des ordonnances de 1831-32 et abrogation des décrets de novembre 1864 sur les pensions pour blessures ou infirmités contractées dans les armées de terre ou de mer.

Voici quelle est l'économie de ce projet :

Si, par une aggravation consécutive, les blessures ou infirmités qui ont donné droit à la retraite atteignent un degré de gravité supérieur à celui qui a servi de base à la concession de la pension, il sera procédé à une nouvelle liquidation de ladite pension. A cet effet, le militaire retraité adressera directement sa demande au ministre de la guerre, dans un délai de cinq ans, qui courra du jour de la cessation de l'activité, le tout à peine de déchéance.

La concession de la nouvelle pension sera précédée des visites et contre-visites réglementaires, ainsi que de l'avis du comité consultatif de santé.

Les titres de réforme ne pourront être délivrés aux sous-officiers, caporaux et soldats réformés pour blessures reçues dans un service commandé, pour infirmités contractées dans l'armée ou pour infirmités existant avant l'incorporation, mais ayant ultérieurement acquis à raison de fatigues de service, un développement entraînant l'incapacité de servir, — que lorsque l'origine, la nature et la gravité des dites blessures ou infirmités auront été constatées par des certificats d'origine et des procès-verbaux établis suivant les formes réglementaires en matière de pension.

L'entrée en jouissance des pensions liquidées en exécution de ce décret, sera fixée à la date des décrets de concession.

Accident mortel. — Ce matin, vers les quatre heures, sur la route de Villesèques, et à cinq cent mètres avant d'arriver à cette dernière commune, on a trouvé le cadavre du nommé Pechberty, marchand de cochons, qui venait de Cahors avec sa jardinière, et qui a dû probablement tomber accidentellement sur la chaussée où il a trouvée la mort.

M. le Maire de Villesèques, après les constatations d'usage, a fait transporter le cadavre à son domicile.

Accidents. — Le nommé Layssac, ouvrier terrassier à Lamothe, occupé aux travaux de la voie en construction, a eu sa main droite prise entre le rail et un outil, et deux doigts de la main écrasés.

— Un ouvrier du nom de Léon Bauviès, âgé de seize ans, occupé comme manœuvre sur la ligne en construction, de Montauban à Brive, au lieu dit le Boulet, est tombé du haut d'une échelle sur les rails et s'est tué sur le coup.

— Un ouvrier nommé Delpech, employé en qualité de terrassier aux travaux du chemin de fer à Gourdon, a reçu sur la tête une pierre du poids de 25 kilogramme qui, tombant d'une hauteur de dix mètres, l'a tué instantanément.

Mouvement Commercial

Le *Journal officiel* publie une statistique sur le commerce de la France pendant les trois premiers mois de 1885.

Les importations étrangères ont dépassé les exportations de 427,112,000.

Ces chiffres se décomposent ainsi :

Les étrangers ont importé 352,544,000 fr. d'objets d'alimentation, tandis que nous n'en avons exportés que 165,158,000 fr.

Quant aux matières nécessaires à l'industrie, les importations ont été de 619,652,000 francs contre l'exportation de 152,522,000 francs.

Les objets fabriqués ont été exportés pour un chiffre de 148,977,000 fr. contre 375,055,000 francs.

Les autres marchandises se balancent.

Un sinistre financier. — M. Léon Alfassa, gendre du comte Abraham, Camondo, a été exécuté jeudi à la Bourse pour n'avoir pu régler ses différences sur soixante-cinq mille titres Unifiés égyptiens.

Dans la soirée, le bruit a couru que Alfassa s'était suicidé, mais ce suicide a été bien vite démenti. On a dit ensuite que M. Alfassa était parti pour Londres, puis pour Cannes, où il a une propriété. Ses amis le croient simplement enfermé chez lui où il attendrait que la bourse que fut passée.

On assure que M. Alfassa perd à la liquidation du 25 avril six millions à Paris et quatre millions à Londres. Selon d'autres, le total de la somme non payée serait de seize à dix-sept millions. Ce sinistre a produit un effet désastreux sur le marché. Toutefois, peu de maisons de coulisse paraissent compromises ; ce sont les maisons dites orientales qui vont surtout se trouver atteintes par cette disparition inattendue.

Lune rousse. — Le 15 avril, à 6 h. du matin, a commencé la nouvelle lune d'avril, qui est appelée *lune rousse* par les jardiniers. Suivant eux, elle roussit ou gèle les jeunes feuilles et les bourgeons exposés à sa lumière. Cet effet s'explique, sans l'intervention de la lune, par le rapide rayonnement qui refroidit et gèle les végétaux par un ciel serein, lorsque la lune est brillante.

Voici le résumé des observations météorologiques faites à l'Ecole normale de Montauban en 1884, durant la *lune rousse* (25 avril au 24 mai).

Le ciel, sur 28 jours, fut couvert pendant 8, nuageux pendant 13 et clair seulement 8 fois. Le vent d'Ouest domina et le Nord ne souffla qu'une fois.

Il y eut 10 jours de pluie, qui donnèrent au total 90 millimètres, soit 90 litres par mètre carré.

Le thermomètre descendit le 27 avril à 3 degrés au-dessus de zéro et resta le plus souvent de 6 à 8 degrés au minimum ; il monta le 12 mai à 30 degrés, et le maximum se tint la moitié de la lune au-dessus de 20 degrés et l'autre moitié de 20 à 30.

Nous verrons ce que produira cette année la lune dite *rousse*, qui commence 10 jours plus tôt qu'en 1884.

THÉÂTRE DE CAHORS

Dimanche, 19 avril.

Concert donné par **Les Enfants de Cahors** Au bénéfice des Blessés du Tonkin.

Avec les concours de M^{lles} A. CALVET et M. CALVET, des théâtres de Bordeaux et Toulouse ; de M. RADENEZ, chef d'orchestre du théâtre des Variétés de Toulouse ; de M. BARRAU, comique-génie du théâtre de la Gaîté de Paris ; de M. CAUBÈRE, lauréat du Conservatoire de Paris ; de MM. PEZET et BROQUA.

PREMIÈRE PARTIE.

Les Mousquetaires de la Reine, fantaisie, par les Enfants de Cahors.
Le Pressoir, romance, par M. Broqua.
Grand air de la Reine de Sabat, par M^{lle} A. Calvet.
Chansonnette comique, par M. Barrau.
Couplets de Madame Favart, par M^{lle} M. Calvet.
Fantaisie sur Rigoletto, par M. Caubère.
La Palama, chanson espagnole, par M^{lle} A. Calvet.
Couplets de Si j'étais Roi, par M. Pezet.
Chansonnette comique, par M. Barrau.

DEUXIÈME PARTIE.

Le Pré aux Clercs, fantaisie, par les Enfants de Cahors.
Air de Roméo et Juliette, par M. Broqua.
La véritable Manola, par M^{lle} A. Calvet.
Chansonnette comique, par M. Barrau.
Le Prophète, fantaisie, par M. Radenez.
Domino, causerie, par M^{lle} M. Calvet.
Tu Renaitras, chant patriotique, par M. Pezet.
Flurs des Alpes, par M. Caubère.
Duo du Petit Duc, par M^{lles} A. et M. Calvet.
Chansonnette comique, par M. Barrau.

Le piano sera tenu par M. Radenez.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 11 au 18 avril 1885.

Naissances.

Trégu François Armand, à Bouydou.
Calvet Pierre Henri Honoré Léon, rue Darnis, 21.
Bessou Maurice Aquilin, rue S' Pierre, 10.
Avalon Jeanne, rue Mordaigne, 42.
Alazard Basène, avenue de la gare, 14.
Plagès Louis Marcel Emmanuel, rue St Maurice, 7.
Couvrat-Desvergues Marie, rue des Cadourques, 12.
Tardieu Jules François, rue St André, 10.
Quercy René, rue Brives, 24.
Vedrenne Emile, à Cabessut.
Hurt François Ferdinand, rue du Château, 46.
Girma Arthur Jean, à Frayssinet.

Mariages.

Planavergne Antoine, et Rigambert Jeanne.
Dosière Pierre Antoine et Couderc Louise.

Décès.

Roques Elisabeth s. p. 82 ans à Bégoux.
Teuillères Jean, plâtrier, 21 ans Q. Regourd.
Baldet Marie, couturière 76 ans célibataire (Hospice).
Rivière Marie Jeanne. s. p. 81 ans rue St Urceise.
Labarthe Jean Baptiste, 11 mois rue du Château, 6.
Guiraudet Adolphe, 4 mois rue St Urceise, 5.
Constans Marie, couturière 66 ans rue Darnis, 11.

BOURSE. — Cours du 18 avril.

3 0/0	78 90
3 0/0 amortissable (ancien)	80 60
3 0/0 id. 1884	00 00
4 1/2 0/0 ancien	104 25
4 1/2 0/0 1883	109 00

Dernier cours du 17 avril.

Actions Orléans	4,321 25
Actions Lyon	1,262 50
Obligations Orléans 3 0/0	378 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	303 00
Obligations Lombardes (jouissance)	301 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	338 00

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 17 avril 1885.

L'allure du marché est complètement modifiée et les cours sont en pleine reprise. — D'abord les consolidés sont venus avec un point d'amélioration à 96 7/16. La certitude de la paix pouvait seule provoquer cet enlèvement. On en doit conclure que l'eventualité d'un accord entre les Anglais et les Russes est de plus en plus probable.

D'autre part on dit qu'il sera pris des engagements pour le règlement du Sinistre Alfasse, et que M. Abraham Camondo viendra, encore une fois au secours de son gendre imprudent.

Le marché s'est comme réveillé de sa torpeur et les intermédiaires qui refusaient d'opérer commencent à se montrer plus abordables.

Cependant on ne peut pas dire que la crise soit complètement terminée, mais il est certain qu'elle se trouve déjà beaucoup atténuée, et les exagérations paraissent closes.

Du reste les conditions dans lesquelles s'est opéré hier la liquidation de quinzaine ont dû donner à réfléchir aux vendeurs de parti-pris.

Aussi l'Italien est-il en amélioration de 1.90 sur hier à 9150. Il reverra ses anciens cours : car, au fait l'argent ne manque pas, ni sur le marché ni au dehors, et l'encaisse de la banque a augmenté de 30 millions d'or au bilan d'hier, bien que la livre sterling soit à 25 40 c'est-à-dire à un cours très favorable pour les exportations de métal.

Donc bourse en pleine reprise même sur les valeurs internationales.

Le 3 0/0 qui restait à 77.90 s'est relevé à 78.40, et s'y tient.

Le 4 1/2 à fait 108.70 et reste à 108.26 au lieu de l'Amortissable est à 80.20.

Sur l'Italien on a coté 94.15 puis 94.40 au lieu de 93.40.

Le Foncier est demandé à 1330. La Banque de Paris à 710.

La Banque d'Escompte à 510. Les chemins sont en amélioration.

Le Suez cote 2050 et 20.40 les parts civiles valent 1300 au lieu de 1297. Le Rio Tinto a repris à 236 et l'Alfa à 155 sur le marché en banque ; on demande le Turc à 46.35 la Banque Ottomane à 651 l'Egypte à 324 et l'Extérieur à 57 9/16.

Variétés

CURIOSITÉS AFRICAINES

LE SAHEL ET LA MITIDJA

On désigne sous le nom de *Sahel* (rivage) le massif de collines qui se succèdent, parallèlement à la côte, de l'embouchure de l'Har-rach à l'Oued Mazafran. Le point culminant de ce massif est le mont Bouzaréah qui s'élève à 412 mètres à l'Ouest d'Alger dont il est séparé par une ravissante vallée.

L'ascension du Bouzaréah est une des plus attrayantes excursions qu'on puisse faire. On y va par le chemin d'El-Biar, en passant sous le fort l'Empereur. La route n'est pas longue, neuf kilomètres à peine, elle est partout carrossable, mais il vaut mieux la faire à pied. On jouit alors à son aise des points de vue qui se renouvellent à mesure qu'on gravit la colline. On peut encore y monter directement par la route des Carrières. Le trajet est plus court, et n'est pas moins pittoresque avec les nombreux lacets du chemin, les villas arabes cachées sous les arbres, dans les profondeurs du ravin, et les troupeaux de chèvres qui paissent çà et là sur les flancs de la montagne. La montée est pénible, mais quel dédommagement quand on arrive au sommet !

Allez au poste de la Vigie, là où va bientôt se dresser l'Observatoire, regardez autour de vous, et pour peu que vous ayez le sentiment du beau, vous ne pourrez retenir un cri d'admiration. A vos pieds, la basilique de Notre-Dame d'Afrique, sur son promontoire que la mer vient battre ou caresser ; à l'Est, Alger et ses monuments, Mustapha et ses côtes toujours verts, Hussein Dey, Fort de l'Eau, Matifou, les crêtes dentelées du Djurjura ; à l'Ouest, Sidi Ferruch et sa presqu'île, le Tombeau de la Chrétienne, les derniers plans de la Mitidja, la cime du Djebel Chenoua, et comme fond à ce tableau merveilleux, comme encadrement à ces multiples paysages, la Méditerranée qui resplendit sous les feux du soleil africain.

Le mont Bouzaréah, battu par tous les vents, est renommé à juste titre pour la salubrité de l'air qu'on y respire. Les étrangers aiment à s'y fixer, attirés par le charme du site et les avantages du climat.

Non loin du village européen, en pleine prospérité, on trouve sur un petit plateau une tribu Arabe, ou pour mieux dire Kabyle. On peut, en la parcourant, se faire une idée de la manière dont vivent les indigènes. Pour habitation, ils ont des gourbis, cabanes étroites et basses dont les murs en terre ont peine à supporter une faible toiture de branchage et de chaume. Il ne faut pas songer à entrer dans ces taudis ; ils sont impénétrables au Roumi, et si quelque audacieux voulait forcer la consigne, les chiens de la tribu la lui rappelleraient au besoin.

Lors de ma dernière excursion dans ces parages, j'ai été témoin d'une scène qui montre combien l'Arabe est brutal pour le sexe prétendu faible et le respecte peu. Nous étions une trentaine de touristes, et un photographe qui nous avait accompagnés, après nous avoir groupés au pied d'une Kouba entourée de magnifiques palmiers nains, disposait son objectif. Une femme de vingt-cinq ans environ, poussée par la curiosité, vint assister à ces préparatifs, et sans prononcer un mot, fixait sur nous ses grands yeux étonnés. Tout à coup, un homme, son mari sans doute, s'élança sur elle, lui applique un soufflet retentissant, et malgré ses sanglots et nos protestations indignées, la poursuit dans sa demeure en l'injuriant et en la frappant.

Rien de plus misérable en apparence et en réalité que les habitants de cette tribu. Ils n'ont d'autre ressource que le maigre produit de quelques lambeaux de terre mal cultivée. Ils sont couverts de haillons, et quand un étranger s'aventure dans le village, il est aussitôt entouré d'enfants demi-nus et de femmes en guenilles qui l'obsèdent de leur mendicité.

A côté et au-dessous du village, sur le versant ouest de la montagne, s'étend le cimetière Arabe. Il a ceci de particulier qu'on n'y trouve aucun arbre, ni aucun ombrage, et qu'au lieu d'avoir l'aspect riant des autres champs de repos musulmans, il est nu et désolé. De nombreuses pierres, placées verticalement, marquent l'emplacement des tombes.

Le vent de la mer y souffle presque toujours avec violence, et on quitterait ce coin de terre avec un profond sentiment de tristesse, si on n'apercevait dans le lointain, s'étendant du Sahel à l'Atlas, le vert tapis de la Mitidja.

Ce mot signifie la Couronnée ; et en effet les deux chaînes que nous venons de citer forment une vaste couronne autour de cette plaine féconde, la plus belle peut-être de l'Algérie.

De Marengo, à l'Ouest, jusqu'à la mer, au Nord Est, la Mitidja décrit un immense quart de cercle ayant 100 kilomètres de long sur 22 de largeur moyenne. Elle a une superficie de plus de 210.000 hectares. Son altitude qui est de 250 mètres au pied de l'Atlas, varie généralement entre 50 et 100 mètres.

Avant l'arrivée des Français, cet immense territoire, habité par des tribus féroces, comme les Hadjoutes, était à peine cultivé. De nombreux et vastes marais, par leurs exhalaisons meurtrières, le rendaient sur beaucoup de points absolument inaccessible à l'homme. En certains endroits, s'il faut en croire un dicton arabe, les corneilles elles-mêmes ne pouvaient vivre.

Grâce à nos soldats et à nos colons, tout cela a bien changé. Les marais ont été desséchés, les terres sont assainies et en plein rapport, et la Mitidja, autrefois désert parsemé de rares oasis, est aujourd'hui un fertile jardin couvert de villages prospères et de florissantes cités. La Maison Carrée, l'Alma, le Fondouk, Mouzaïville, Colea, la ville sainte des Arabes, Marengo, ne le cèdent en rien à la plupart de nos chefs-lieux de canton, et beaucoup de sous-préfectures n'ont ni l'importance ni l'agrément de Boufarik et de Blida.

Blida, la ville des oranges et des mandarines parfumées, que le marabout Mohammed ben Youssef appelait la jolie rose, coquettement assise sur les bords de l'Oued el Kebir, au pied du petit Atlas qui lui envoie en abondance des eaux fraîches et limpides, est une cité déjà ancienne. Mais Boufarik est de construction récente. En 1830, c'était un marais inhabitable, aujourd'hui c'est un charmant séjour. On y compte plus de dix mille habitants.

Pour conquérir ce sol funeste, aux émanations mortelles, pour faire de ce terrain hérissé de cactus, d'aloès et de lentilles un verger délicieux, « il a fallu, dit Fromentin, dix années de guerre avec les Arabes, et vingt années de lutttes avec un climat beaucoup plus meurtrier que la guerre. » Ce ne sont pas seulement des soldats, comme Blandin et ses compagnons, qui dorment de l'éternel sommeil dans ces plaines maintenant assainies, ce sont aussi des colons, dont l'œuvre, moins glorieuse, n'a été cependant ni moins pénible ni moins utile. Trois générations de travailleurs se sont succédés en moins de trente ans dans ce lieu pestilentiel ; et en contemplant ces rues espacées, ces belles avenues, ces magnifiques platanes, ces majestueux édifices, on ne se douterait pas qu'en 1842 Boufarik renfermait tout au plus 300 européens dont, en moins d'une année, 92 furent emportés par la fièvre.

Pour lutter contre ce mal perfide qui énerve, use et abat en peu de temps les constitutions les plus robustes, il a fallu autant de courage que pour affronter face à face la balle ou le yatagan de l'ennemi. Ces rudes pionniers n'ont pas rendu moins de services que nos bataillons ; et c'est avec peine et regret que nous avons entendu à la tribune française une voix s'élever pour flétrir de l'épithète de buveurs d'absinthe ces vaillants ouvriers de la civilisation.

C'est une injustice criante, et contre laquelle on a protesté avec une indignation méritée.

Les platanes de Boufarik sont célèbres à juste titre. Ils dominent toute la plaine, et montrent de quelle puissance de végétation est doué ce sol qu'on pourrait appeler encore vierge. « L'élévation insolite de leurs troncs — je cède un moment la parole à mon vieil ami Charles Desprez — donne à leur ramure un caractère tout particulier. Elles semblent, non fixées autour, mais posées dessus comme un baldaquin. De là, double avantage pour les habitants : dans les rues, sur les places, au fond des jardins, ils jouissent de l'ombre, de l'air, et partout aussi de la vue. La voûte des arceaux mobiles, aux pendentifs de feuillage, les garantit du soleil à distance, et leurs yeux néanmoins peuvent contempler, au travers

des colonnades marbrées et polies comme l'albâtre, les jardins, les rues, les places voisines dont les arbres non moins grands, mais abaissés par la perspective, se profilent en ondulations gracieuses sur les fonds azurés de la chaîne atlantique. Les maisons même les plus élevées profitent aussi du spectacle, et c'est à peine si quelques rameaux, si quelques feuilles réfractaires, osent voiler leurs mansardes. Je ne sais de comparable à cette champêtre retraite que certaines villes d'eaux de la Suisse ou des Pyrénées. »

Le marché indigène, qui se tient tous les lundis, n'est pas un des moindres attraits de Boufarik. Bien que, depuis l'établissement du chemin de fer d'Alger à Oran, qui traverse la plaine dans toute sa longueur, et qui rend les communications plus nombreuses et plus faciles, il ait beaucoup perdu de son importance, il n'en est pas moins curieux à visiter.

Dès le matin, les trains sont bondés de voyageurs ; et par toutes les routes, par tous les sentiers, affluent des Arabes qui viennent mettre en vente les produits de leurs terres ou de leur industrie. C'est un pittoresque défilé de chameaux, de chevaux, d'ânes, de mulets pesamment chargés ; et du Fondouk à l'Oued-Djer, toutes les tribus de la plaine, les Khrachna, les Beni-Moussa, les Beni-Khrelil, les Hadjoutes, s'y donnent rendez-vous.

Un vaillant soldat, qui est en même temps un écrivain de race, le colonel Trumelet, a parfaitement décrit ce spectacle.

« Dès le dimanche au soir, nous dit-il dans son histoire de Boufarik, le mouvement de concentration commence. Voici des corricolos réformés, passés voitures à volonté, remplis à débordement de marchands d'origine hébraïque. Des chevaux apocalyptiques, des mulets étiques, des bourriquets tannés, tous chargés de tentes, de tapis, de nattes, et du matériel de la profession de leur maître, lequel couronne le tout, sont poussés et maintenus à une allure fantastique, par le mouvement mécanique de va-et-vient, d'une paire de tibias secs comme une trique, qui leur menace les flancs avec l'imperturbable régularité du pendule. Acheteurs, flâneurs, curieux, se dirigent vers le lieu du rassemblement avec une rapidité proportionnelle à l'intérêt qui les y amène. Les voici tous : colon fermier en sarreau de toile bleue, coiffé d'un chapeau à larges bords ; colon propriétaire, en cabriolet ou en break avec sa famille, tenue de gentilhomme campagnard ; maquignons indigènes essayant, avec des savates éperonnées en ergot, de donner des allures fougueuses à des bêtes taillées en acridiens ; piétons Kabyles, chargés comme des bêtes de somme des produits de leurs rudes montagnes ; industriels blidéens, section des bouchers, des savetiers, des maréchaux-ferrants, s'exerçant sur place ; enfin, tout le frétil du mercantilisme, depuis le marchand d'allumettes chimiques en détail jusqu'au négociant en épingles et en aiguilles. Tout cela se meut et se précipite vers l'autel de Mercure, pour sacrifier à cette divinité. »

Plus vaste que la plupart de nos arrondissements de France, par sa proximité d'Alger, par son heureuse situation, par son incomparable fertilité, la Mitidja est appelée à un riant avenir. Si un cours d'eau de quelque importance la traversait dans toute son étendue, elle pourrait rivaliser avec les contrées les plus fécondes et les mieux cultivées. D'après les calculs de M. Ville, « les torrents qui débouchent de l'Atlas dans la Mitidja versent moyennement à la plaine au moins 42 mètres cubes d'eau par seconde. Malheureusement ces torrents baissent considérablement en été, et pour conserver, pendant cette saison, à la Mitidja, les éléments d'irrigation qui décuplent sa fécondité, il faut recourir à des barrages réservoirs. Quelques-uns de ces barrages sont commencés ou achevés, les plus importants ne sont encore qu'en projet. »

Malgré cette difficulté, la population européenne de la Mitidja est en progrès constant. Elle était de 10.000 en 1852, de 20.000 en 1866, elle est aujourd'hui de 30.000. La gradation est lente, mais sûre ; et le jour viendra où la Mitidja n'aura plus seulement une couronne de montagnes, mais une couronne de cités, et où cent mille colons, des pentes douces du Sahel aux contreforts abruptes de l'Atlas, trouveront sur sa terre bénie l'aisance et le bonheur.

PETITE CORRESPONDANCE

✉ M. B... à D... — En lisant avec plus d'attention, vous auriez vu que l'appel de l'armée territoriale a lieu en 2 séries.

La 1^{re} série (du 13 au 25 avril pour les hommes non gradés et du 12 au 26 avril pour les cadres) ne comprend pas le 131^e régiment d'infanterie territoriale, mais il comprend des régiments d'artillerie territoriale qui peuvent intéresser d'autres compatriotes que vous.

La 2^e série (du 4 au 16 mai pour les non gradés, et du 3 au 17 mai pour les cadres) comprend les 1^{er} et 2^e bataillons du 131^e régiment d'infanterie territoriale. C'est, je suppose, votre cas comme celui de beaucoup de jeunes hommes du Lot.

Vous voyez M. B... que le *Journal du Lot* s'efforce d'être toujours bien informé et que dans ce cas-ci, comme dans toute autre occasion, il est heureux de pouvoir vous être utile.

Étude de M^e MAZIÈRES, avoué à Cahors, rue du Portail-Alban, n^o 10.

EXTRAIT

Jugement de séparation de biens

Par jugement du tribunal civil de Cahors, en date du quinze avril courant la dame Thérèse Mercadier, sans profession, habitante du lieu de Laranière a été séparé de biens d'avec le sieur Jean-Pierre Vermet dit St-Jean fils, son mari propriétaire cultivateur, domicilié au dit lieu de Laranière. Pour extrait certifié véritable.

Cahors le dix avril mil huit cent quatre-vingt-cinq.

L'avoué poursuivant, MAZIÈRES.

UN SERVICE A RENDRE

Faire connaître le **BOUILLON CIBELS**, indispensable dans les ménages, précieux à la campagne. Pur extrait liquide de viande de bœuf ; excellent consommé instantané ; parfait cuit avec les légumes.

En vente chez M. MICHAUD-LARIVIÈRE fils, *Épicerie Parisienne*, 6, place du Marché, à Cahors.

La critique est facile, mais l'art est difficile ; cette vérité est surtout vraie lorsqu'il s'agit de guérir, lorsqu'un produit peut s'appuyer sur des preuves aussi incontestables que celles qui se publient chaque jour en faveur des Pilules Suisses, il brave alors toute critique, sa réputation est faite.

« Dooney, le 4 janvier 1885 : Je suis très satisfait de vos Pilules Suisses ; depuis trois ans, j'avais un dépôt d'eau dans un genou ; grâce à vos Pilules Suisses, il a disparu ainsi que tous mes autres maux. Ma femme, qui souffrait de violents maux d'estomac, est maintenant guéri aussi par vos bonnes Pilules Suisses ; veuillez m'en envoyer 6 boîtes à 1 fr. 50, et j'autorise M. Hertzog, pharmacien, 23 rue de Grammont, à Paris, à publier cette lettre. « L. RIGOUT, tonnelier »

HERNIÉS

hermiaire spécialiste, docteur en médecine, 8, rue Bousaïrolles, 8, Montpellier. — De passage à Cahors, le 27 avril, hôtel des Ambassadeurs. Consultation pour les maladies chroniques. Le Docteur revient tous les deux mois visiter ses clients.

De nombreuses plaintes arrivent à la Société des eaux de *Contrexeville* au sujet de bouteilles vendues dans le commerce ne portant pas en lettres rouges : **Source du Pavillon**.

La Société prévient d'exiger sur chaque bouteille les mots en rouge : **Source du Pavillon**, seule décriée d'intérêt public, souveraine contre la goutte, gravelle, douleurs hépatiques, diabète, l'albuminurie. Consultez médecins. — Dépôt : ADAM, 31, boulevard des Italiens, Paris.

La **Peptone de Chapoteaut** est la viande de bœufs digérée artificiellement par la pepsine ; son pouvoir nutritif est considérable, car une cuillerée à café du poids de 4 grammes représente 10 grammes de viande de bœuf dépouillée de la graisse et des muscles. Le Docteur E. Besnier, médecin de l'hôpital de Saint-Louis, en faisant à l'administration de l'assistance publique une demande de Peptone Chapoteaut constatait que la malade à laquelle elle était destinée était nourrie uniquement, avec elle. La Peptone Chapoteaut, sous forme d'un vin agréable convient aux convalescents, aux anémiques aux diabétiques, aux phisiques et à toute les personnes qui ont de la peine à digérer les aliments.

GUÉRISSEZ votre RHUME

1^{re}. Avec une seule BOITE des Véritables 1^{re}. **ESCARGOTS CONCENTRÉS ET CANDIS J.T.** Prenez pour Guérir vos Enfants **LE SIROP-GELÉE D'ESCARGOTS J.T.**

Ces deux préparations, d'un goût délicieux et d'une efficacité surprenante, sont faites avec les Escargots recommandés par la Faculté de Médecine de Montpellier.

ATTENTION aux nombreuses CONTREFAÇONS!!! Exiger surtout les lettres **J. T.** sur la boîte ovale verte, fermée d'une bande blanche dorée, contenant les Escargots avec un *chromo* ; ainsi que sur le flacon de Sirop-Gelée.

Se trouvent chez tous les bons Pharmaciens.

OCCASION UNIQUE

A VENDRE FAUTE D'EMPLOI.

- 1° Une jument de 11 à 12 ans;
 - 2° Un phaéton;
 - 3° Une charrette;
 - 4° Harnais complets pour voiture et pour charrette.
- Le tout en bon état. — S'adresser au bureau du journal.

DISTILLERIE CENTRALE DU QUERCY

USINE A VAPEUR

CRÈME DE NOIX BOUTET

Liqueur tonique et anticholérique à base de fine champagne

MÉDAILLÉE PAR L'ACADÉMIE

Exiger le véritable nom : **STANISLAS BOUTET A CAHORS**

Dépositaire du Rhum Goodson. Provenance directe de la Jamaïque
6 francs la bouteille d'origine, droits compris

GRAND ASSORTIMENT DE LIQUEURS ET VINS FINS

MAISON DES 100,000 PALETOTS

Rue de la Liberté, N° 11, CAHORS

ROLDÉS & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

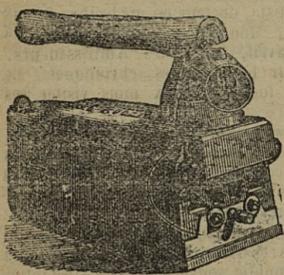
CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-côls. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

NOTA. — Cette Maison, quoique faisant le même genre d'affaires, n'a rien de commun avec la Maison portant le même nom et précédemment établie sur le boulevard Gambetta.



NOUVEAU FER

A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL
INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS :

Économie, Propreté, Salubrité.

Se vend chez **JEAN LARRIVE, Fils aîné**

16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage. brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations,

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage Persan, sans brosse, imperméable à l'eau.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS. rue de la Liberté.

A LOUER

L'ancienne auberge Carayon, située à Cahors, faubourg St-Georges.

VASTES ÉCURIES ET REMISES.

S'adresser à M. Pouzergues, propriétaire, au faubourg Cabessut, ou à M. Farges, négociant, avenue de la gare, à Cahors.

DRAPERIES
FRANÇAISE ET ANGLAISE.

COSTUMES
civils et militaires.

ANCIUME

Marchand Tailleur, 9, rue du Lycée, CAHORS.
FOURNISSEUR DE L'ÉCOLE NORMALE.

SPECIALITÉ
D'UNIFORMES
pour administrations.
LIVRÉES.

Par ma dernière circulaire, j'eus l'avantage de vous annoncer que je venais de transférer mes magasins et ateliers 9, rue du Lycée, Cahors.

La nombreuse clientèle toujours croissante, qui a bien voulu continuer à m'honorer de sa confiance, m'engage à donner une plus grande extension à mon commerce.

Je peux vous offrir une collection des plus variées en draperies française et anglaise haute nouveauté, défiant toute concurrence comme prix.

Car, n'ayant pas à ma charge, comme bien d'autres maisons, de grands frais généraux tels que frais de Coupeurs et autres, il m'est permis, opérant par moi-même, de livrer à 30 0/0 au-dessous de leurs prix.

Je m'engage à livrer le vêtement complet depuis 32 francs, et à 90 francs le costume vendu partout 120 fr. Le voyage de Paris que je renouvelle à chaque saison, me permet d'être toujours au courant des dernières modes. Dans l'espoir de recevoir votre visite, je vous prie d'agréer M..., mes sincères salutations.

ANCIUME,

Ancien membre, Professeur de Coupe de la Chambre Syndicale des Ouvriers tailleurs de Paris.

A VENDRE

UNE

MAISON DE VÊTEMENTS
POUR HOMMES ET ENFANTS

Sise au plus beau quartier de Cahors.
Agencement neuf. — Situation exceptionnelle. — Position assurée.

Pour tous renseignements s'adresser à M. LYON-MILLAUD, rue de Remiset, 48, à Toulouse.

Bonne Occasion

A vendre une **Locomotive**, montée sur quatre roues, de la force de sept à huit chevaux, en bon état.

En même temps, on vendrait une pompe en cuivre un peu forte.

S'adresser à M. SOULAGES PIERRE, à Terrasson (Dordogne).

ÉPICERIE FINE

COMESTIBLES, VINS FINS, LIQUEURS, EAU-DE-VIE, SIROP, CONSERVES ALIMENTAIRES.

Assortiment complet des liqueurs des R. P. Célestins de Vichy.

Ces liqueurs sont faites avec le plus grand soin et ont pour base les sels alcalins des Eaux minérales de Vichy.

Eaux minérales de St-Galmier, Vals, Vichy et autres.

A. COUDERC

Boulevard Gambetta, 67, CAHORS

MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS

(Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4^{me}

C. DESPRATS, Successeur

LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

LA MAISON

ALBERT POUX, de Limoges, demande des Représentants à la commission pour la vente des liqueurs et spiritueux dans le département.

SIROP et PÂTE de LACASSE
à la SÈVE de PIN MARITIME

Les rhumes, toux, gripes, catarrhes, bronchites, maux de gorge, enrouements, trouvent un soulagement rapide et certain dans l'emploi de ces préparations balsamiques.

FER de LERAS

Ce ferrugineux est le seul qui renferme dans sa composition les éléments des os et du sang; très efficace contre l'anémie, l'appauvrissement du sang, les maux d'estomac, les pâles couleurs. — Paris, Ph^{ie} TIAL, 1, rue Bourdaloue. — D. pot à Cahors, dans toutes les Pharmacies.

Le propriétaire-gérant, A. Layrou.

PÉPINIÈRE RURALE

créée en 1878, par M. BRU

Membre de la Société Agricole et Industrielle du Lot.

Les plants américains ne s'adaptant pas au climat du département du Lot ne sont pas cultivés dans cette pépinière. On ne cultive que ceux qui conviennent le mieux aux terres du pays.

Si on peut indiquer la nature du terrain où l'on veut établir une vigne américaine, il sera donné des renseignements précis sur le choix des cépages à donner la préférence.

Voudrait-on faire greffer les plants américains, il sera fourni et envoyé sur les lieux des greffeurs offrant toutes sortes de garanties.

Adresser les demandes à M. BRU, Pierre, propriétaire-cultivateur, à Lamagdeleine, par Cahors (Lot).

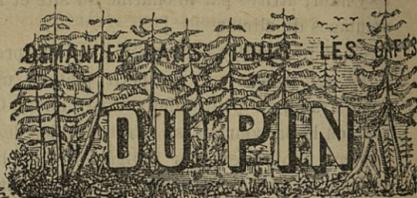
CULTURE SPÉCIALE DE PLANTS AMÉRICAINS

PRIX-COURANT 1884-1885

VARIÉTÉS FRANÇAISES Greffées sur Américains	le cent	Boutures		Rasins	
		le cent	le mil.	le cent	le mil.
Auxerrois sur Riparia.	40 ^c	3 ^f	25 ^f	12 ^f	110
Cabernet sur id.	40	4	35	16	140
Cabernet Sauvignon id.	45	4	35	16	150
Alicante Bouschet id.	45	4	35	30	»
Clairette sur Solonis.	40	4	35	13	125
Jureçon id.	40	3	50	30	10
Semillon id.	40	4	30	10	90
Malaga id.	45	4	35	13	120
		5	45	14	135

GARANTIE DE L'AUTHENTICITÉ DES CÉPAGES LIVRÉS.

31 RÉCOMPENSES 1^{er} PRIX
MÉDAILLES D'ARGENT, OR
ET DIPLOME D'HONNEUR



LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOÏTE

Membres de l'Académie nationale. Inventeurs & Fabricants
PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter, Il est difficile de créer

L'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE

LOTÉRIE DES ARTISTES MUSiciens

GROS LOT: 100,000^f Second et dernier Tirage
Jeu 30 Juillet prochain

Le montant des Lots est déposé à la Banque de France
DERNIERS BILLETTS: UN FRANC
Adressez sans retard espèces, chèques ou Mandats-poste à M. Ernest DÉTRE, Secrétaire général, Directeur de la loterie, 18, Rue Grange-Batelière, PARIS.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — C^{ie} FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

LA GOUTTE ET LES RHUMATISMES

Sont complètement guéris par la

QUATE ANTI-RHUMATISMALE DU D^r PATTISON

Elle est employée avec le plus grand succès contre les accès de goutte et les affections rhumatismales de toute espèce.

En rouleaux de fr. 2 et de fr. 1, chez L. ESCROUZAILLES, pharmacien, (pharmacie centrale) à Cahors.